

Le trésor particulier de Dieu

CB 113 (1BC 1103.10) :

[Exode 19:3-9 cité] Cette alliance a autant de force aujourd'hui que lorsque le Seigneur l'a conclue avec l'ancien Israël.

SA 143.1 :

Le peuple de Dieu, plus que tous les autres peuples du monde, se doit d'être un modèle de piété, saint dans son cœur et dans sa conduite. Dieu demande au peuple qu'Il a choisi comme Son trésor particulier d'être élevé, raffiné, sanctifié — participants de la nature divine, ayant échappé à la corruption qui règne dans le monde par la convoitise. Si ceux qui font une si grande profession de foi se livrent au péché et à l'iniquité, leur culpabilité est très grande, parce qu'ils ont reçu une grande lumière et que, par leur profession, ils ont pris position comme le peuple spécial et élu de Dieu, ayant la loi de Dieu écrite en leurs cœurs. Ils témoignent de leur loyauté envers le Dieu du ciel en obéissant aux lois de Son gouvernement. Ils sont les représentants de Dieu sur la terre. Tout péché ou toute transgression en eux les sépare de Dieu et, d'une manière particulière, déshonore Son nom en donnant aux ennemis de la sainte loi de Dieu l'occasion de réprouver Sa cause et Son peuple, qu'Il a appelé "une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple particulier", afin qu'ils annoncent les vertus de Celui qui les a appelés des ténèbres à Sa merveilleuse lumière.

1T 361.1-2 :

J'ai vu qu'il est de notre devoir, dans tous les cas, d'obéir aux lois de notre pays, à moins qu'elles n'entrent en conflit avec la loi supé-

rieure que Dieu a prononcée d'une voix audible depuis le Sinaï, et qu'il a ensuite gravée sur la pierre de Son propre doigt. "Je mettrai Mes lois dans leur esprit, et Je les écrirai sur leur cœur. Je serai leur Dieu, et ils seront Mon peuple." Celui qui a la loi de Dieu écrite en son cœur obéira à Dieu plutôt qu'aux hommes, et préférera désobéir à tous les hommes que de s'écartez un seul instant du commandement de Dieu. Le peuple de Dieu, [ceux qui sont] enseignés par l'inspiration de la vérité, et conduits par une bonne conscience à vivre selon toute parole de Dieu, prendront Sa loi, écrite en leurs cœurs, comme la seule autorité qu'ils puissent reconnaître ou consentir à obéir. La sagesse et l'autorité de la loi divine sont suprêmes.

Il m'a été montré que le peuple de Dieu, qui est Son trésor particulier, ne peut s'engager dans cette guerre troublante, car ce serait contraire à tous les principes de leur foi. Dans l'armée ils ne peuvent pas à la fois obéir à la vérité et aux exigences de leurs supérieurs. Ils violeraient sans cesse leur conscience. Les hommes mondains sont gouvernés par des principes mondains. Ils ne peuvent en apprécier d'autres. La politique mondaine et l'opinion publique constituent le principe d'action qui les gouverne et les conduit à pratiquer la forme de la droiture. Mais le peuple de Dieu ne peut être gouverné par ces motifs. ... Les dix préceptes de Jéhovah sont le fondement de toutes les lois justes et bonnes. Ceux qui aiment les commandements de Dieu se conformeront à toutes les bonnes lois du pays. Mais si les exigences des dirigeants entrent en conflit avec les lois de Dieu, la seule question à régler est celle-ci : Obéirons-nous à Dieu, ou à l'homme ?

Position prise par l'Église adventiste sur la guerre en 1923 :

(Conseil du comité de la Division européenne à Gland, Suisse, le 2 janvier 1923)

Déclaration de principes : Le Comité exécutif de la Division européenne de la dénomination des Adventistes du Septième Jour, réuni en conférence à Gland, Suisse, après avoir soigneusement délibéré sur l'observation du Sabbat, le service militaire et le port d'armes en temps de paix et en périodes de guerre, se déclare unanimement en harmonie avec l'enseignement général de leurs frères de cette dénomination dans le monde entier, comme suit : "Nous reconnaissons que les gouvernements terrestres ont été ordonnés par Dieu dans le but d'assurer à leur peuple les bienfaits de l'ordre, de la justice et de la tranquillité ; que dans l'exercice de leurs fonctions légitimes, ces gouvernements doivent recevoir le soutien loyal de leurs citoyens. "Nous affirmons qu'il est juste de rendre le tribut, l'impôt et l'honneur aux gouvernements terrestres, comme l'enjoint le Nouveau Testament. "Nous respectons la loi de Dieu contenue dans le décalogue, telle qu'elle est expliquée dans les enseignements de Christ et illustrée dans Sa vie. Pour cette raison, nous observons le Sabbat du septième jour (samedi) comme un temps sacré ; nous nous abstenons de tout travail séculier ce jour-là, mais nous nous engageons volontiers dans des œuvres de nécessité et de charité pour soulager la souffrance et éléver l'humanité ; en temps de paix et de guerre, nous refusons de participer à des actes de violence et à des effusions de sang. Nous accordons à chacun des membres de notre Église la liberté absolue de servir son pays en tout temps et en tout lieu, conformément aux exigences de sa conscience personnelle." (Review and Herald 101:4, 5, 6 mars 1924).

FC 328.4 (AH 342.1):

Les hommes ne sont pas libres de se forger des lois pour eux-mêmes, afin d'échapper à la loi de Dieu et de suivre leurs propres inclinations. Ils doivent se conformer à la grande norme morale de la justice divine. {FC 328.4}

PP 619.3 (PP 634.2) :

Dieu n'a pas donné aux hommes la liberté de s'écartez de Ses exigences. Le Seigneur avait déclaré à Israël : "Vous ne ferez pas ... chacun selon ce qui lui semble bon ;", mais "garde et écoute toutes ces choses que Je te commande." Deutéronome 12:8, 28. {PP 619.3}

EMS1 331.4 (IMCP 322.4) :

Nombreux sont ceux qui pensent qu'un homme peut faire tout ce qu'il croit en conscience être juste. Mais la question se pose de savoir si l'homme possède une conscience bonne et bien enseignée, ou si elle a été faussée, déformée par ses propres idées préconçues. La conscience ne doit pas prendre la place d'un "Ainsi dit l'Éternel". Les consciences ne sont pas toujours d'accord entre elles et ne sont pas toutes inspirées au même degré. Certaines sont insensibles, comme si elles avaient été cautérisées au fer rouge. Les humains peuvent se tromper en toute bonne foi comme ils peuvent faire le bien en conscience. L'apôtre Paul ne croyait pas en Jésus de Nazareth, et il pourchassait les chrétiens de ville en ville, en croyant sincèrement qu'il rendait service à Dieu. — Letter 4, 1889. {EMS1 331.4}

TM 16.2 :

À ce moment, l'Eglise doit revêtir ses beaux habits : "Christ notre justice". Des distinctions claires et tranchées doivent être rétablies

et présentées au monde en arborant les commandements de Dieu et la foi de Jésus. La beauté de la sainteté doit apparaître dans son éclat originel, en contraste avec la difformité et les ténèbres des déloyaux, de ceux qui se sont révoltés contre la loi de Dieu. Ainsi, nous reconnaissions Dieu et Sa loi, fondement de Son gouvernement dans les cieux et dans toutes Ses dominations terrestres. Son autorité doit être maintenue distincte et claire devant le monde, et aucune loi ne doit être reconnue qui entre en collision avec les lois de Jéhovah. Si, au mépris des dispositions de Dieu, on permet au monde d'influer nos décisions ou nos actions, le dessein de Dieu est anéanti. Aussi spécieux que soit le prétexte, si l'Église vacille sur ce point, il est écrit contre elle dans les livres du ciel qu'elle a violé la charge la plus sacrée et qu'elle a trahi le royaume de Christ. L'Église doit fermement et résolument défendre ses principes devant tout l'univers céleste et les royaumes du monde ...

CP 13.1, 3 (AA 11.2; 12.1) :

L'Église est la forteresse de Dieu, Sa ville de refuge, qu'Il maintient dans un monde rebelle. Toute trahison de l'Église est une traitrise envers Celui qui a acheté l'humanité par le sang de Son Fils unique. Dès le commencement, les âmes fidèles ont constitué l'Église sur la terre. Dans tous les âges, le Seigneur a eu Ses sentinelles, qui ont porté un témoignage fidèle à la génération dans laquelle ils vivaient. Ces sentinelles ont donné le message d'avertissement ; et lorsqu'elles ont été appelées à retirer leurs armures, d'autres ont repris l'œuvre. Dieu a amené ces témoins dans une relation d'alliance avec Lui-même, unissant l'Église sur la terre à l'Église dans le ciel. Il a envoyé Ses anges pour exercer un ministère en faveur de Son Église, et les portes de l'enfer n'ont pu prévaloir contre elle. {AA 13.1}

Pendant des âges d'obscurité spirituelle, l'Église de Dieu a été comme une cité placée sur une colline. À travers les siècles, de génér-

rations en générations, les pures doctrines du ciel se sont développées en son sein. Quelque faible et imparfaite qu'elle puisse paraître, elle est néanmoins l'unique objet sur lequel Dieu jette, d'une manière toute spéciale, un suprême regard. Elle est le théâtre de sa grâce, l'endroit où il se plaît à révéler sa puissance qui transforme les cœurs. {AA 13.3}

Histoire du Mouvement de Réforme, p. 17 :

Nous répétons ce qui vous a été dit dans "Experiences and Views". "Si vous n'êtes pas prêts à paître le troupeau de Christ comme Il vous demande de la faire, en lui donnant la nourriture au temps convenable, alors choisissez-vous une autre vocation ; mais ne conduisez pas le troupeau de Christ à la perdition."

CB 706 (4BC 1155.2) :

Le monde serait-il dans son état actuel si ceux qui prétendent être le peuple de Dieu avaient respecté et obéi à la loi du Seigneur ? C'est le rejet de la vérité, le fait que l'homme se dispense des commandements de Dieu, qui a produit la condition des choses qui existe aujourd'hui. Les faux bergers annulent la Parole de Dieu. L'opposition résolue des bergers du troupeau à la loi du Seigneur révèle qu'ils ont rejeté la Parole du Seigneur et qu'ils ont mis leurs propres paroles à sa place. Dans leur interprétation des Écritures, ils enseignent des doctrines qui sont des commandements d'hommes. Dans leur apostasie de la vérité, ils ont encouragé la méchanceté, en disant : "Nous sommes sages, et la loi du Seigneur est avec nous." Les paroles de Christ aux Pharisiens s'appliquent à eux. Christ a dit à ces enseignants : "Vous êtes ignorants des Ecritures et de la puissance de Dieu."